Académie de POITIERS

Collège Denfert-Rochereau
31 rue Jean Jaurès
BP 36
79400 Saint-Maixent l'Ecole

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 1er juillet 2019

Année scolaire : **2018 - 2019**

Numéro de séance : **06**

Date de transmission de la convocation aux membres : **20 juin 2019**

1ère convocation (oui/non) : **oui**

2ème convocation (oui/non) : **non**
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. PAIRAULT Alain**

Secrétaire de séance : **Florent Truquin, Conseiller Principal d'Education**

Quorum (13 ou 16) : **16**

Nombre de présents : **20**

Ordre du jour

Préambule :

- Approbation du PV du CA du 1er avril 2019 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 1er juillet 2019,

Vie pédagogique et éducative :

- Structures pédagogiques 2019/2020 et ajustements de la DGH (pour information)
- Choix des manuels scolaires (choix, achat)

Fonctionnement général :

- Point sur les travaux (intervention de Madame NIETO)
- Attribution des logements de fonction
- Convention d'occupation des logements à titre précaire
- Date de fermeture de l'établissement pendant les vacances scolaires
- Convention avec le comité départemental Handisport
- Modification du règlement intérieur
- Charte des conseils de classe
- Règlement intérieur de la DP.

Vie budgétaire et financière :

- Répartition des crédits globalisés d'état
- Acceptation d'un don de la FCPE et répartition
- Acceptation de dons et répartition pour le voyage de Boyardville
- Echange avec la Catalogne (budget et participation financière des familles)
- Marchés extracteurs (convention)
- DBM et prélèvement

Questions diverses

-

Annexes : 1 - :

- Motions [nombre – titre) : **0**

PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 fevrier 2019

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A(*)	E[¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT	X						
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	Laetitia CHARDAVOINE	X						
	Gestionnaire	Patricia MARCHANDIER	X						
	C.P.E.	Florent TRUQUIN	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA	Vincent POUYADOU	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Léopold MOREAU Hélène HAVETTE	X		X				
	Groupement de communes	Magali SABOURIN	X						
	Commune siège	Eliane BOUZINAC DE LA BASTIDE			X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		Jean RIERA	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Laurent COUVRAT	X						
		Marie BUTEY-LABOREL	X						
		Jérémie GRAVELEAU			X				
		Colette BRUNET	X						
		Christelle DESCHENE	X						
		Juliette AUGRIS	X						
		Charline MINGUEZ	X						
	Personnels ATOSS	Audrey CHARRON			X				
		Consuelo ROPERO			X				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Elodie GLEDEL	X						
		Angèle GARREAU	X						
		Xavier DEGUILLE	X						
		Florence BOURGOIN			X				
		Aline GEAY	X						
		Jezabelle MORISSET			X				
		Céline VIGANT	X						
	Elèves	Maïwenn TANGUY			X				
		Valentin LEROY			X				
		Emilie MACE			X				
		Alice MORISSEAU			X				

I - Préambule

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18 h 00 et fait lecture de l'ordre du jour en déclinant les points rajoutés :
M Truquin, CPE accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 1 avril 2019 et adoption de l'ordre du jour de la séance du lundi 1 juillet 2019 :

M. le Président rappelle les principaux points abordés lors de la séance du 1 avril 2019.
Le procès verbal de la séance du 1 avril 2019 est adopté ainsi que l'ordre du jour suivant :

Préambule
- Approbation du PV du CA du 1er avril 2019 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 1er juillet 2019.

Fonctionnement général
- Point sur les travaux (intervention de Madame Berthomier, directrice générale adjointe du CD79)
- Attribution des logements de fonction
- Convention d'occupation des logements à titre précaire
- Date de fermeture de l'établissement pendant les vacances scolaires
- Convention avec le comité départemental Handisport
- Modification du règlement intérieur
- Charte des conseils de classe
- Règlement intérieur de la DP.

Vie pédagogique et éducative
- Structures pédagogiques 2019/2020 et ajustements de la DGH (pour information)
- Choix des manuels scolaires (choix, achat)

Vie budgétaire et financière
- Répartition des crédits globalisés d'état
- Acceptation d'un don de la FCPE et répartition
- Acceptation de dons et répartition pour le voyage de Boyardville
- Echange avec la Catalogne (budget et participation financière des familles)
- Marchés extracteurs (convention)
- DBM et prélèvement

Questions diverses
- Renouvellement des contrats ASSEDU(S)
- Acceptation d'un don du Souvenir français
- Dates des stages de SEGPA

Aucune remarque n'est faite pour le PV du CA du 1/04/2019.

Vote d'approbation du PV de CA :

Pour	19	Contre	0	Abstention	3

Vote d'approbation de l'ordre du jour du présent CA:

Pour	19	Contre	0	Abstention	0

I - Fonctionnement général

➢ **Concession de logement 2019/2020.**

M. le Principal propose la répartition suivante :

- Logement 1 : Principal
- Logement 2 : Principal adjoint
- Logement 3 : Gestionnaire (logement loué à Mme Rougeau)
- Logement 4 : Concierge.

M Le Principal informe que les logements de fonction ne sont pas en bon état, voir insalubres. A noter que les services du CD 79 ont récemment confirmé ces états lors d'un diagnostic ;
Cette répartition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 19 Contre : Abstention : 0
Acte n° 78

Commentaires :
- *Néant*

- **Convention d'occupation des logements de fonction à titre précaire**

M le Principal demande aux membres du CA l'autorisation de signer une convention d'occupation de logement à titre
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention d'occupation à titre précaire avec Mme Rougeau.

Vote Pour : 19 Contre : Abstention : 0
Acte n° 73

Commentaires :

- *Mme Marchandier précise que les rentrées d'argent liées aux loyers sont restituées à 50% au conseil départemental.*

- **Date de fermeture de l'établissement pendant les congés d'été 2019.**

M. le Principal informe les membres présents du CA que l'établissement sera fermé du 12 juillet (au soir) au 22 août 2019 (réouverture au public le vendredi 23/08)
La collectivité, les services départementaux de l'Education Nationale ainsi que la gendarmerie de Saint Maixent l'Ecole seront informés des permanences téléphoniques dites de sécurité.

Les membres du CA approuvent les dates de fermeture au public présentées.

Vote Pour : 19 Contre : Abstention : 0
Acte n° 69

Commentaires :

- *Néant*

- **Convention avec le comité départemental Handisport**

Madame la gestionnaire présente le détail de cette convention (participation financière de l'établissement d'un montant de 470 euros.
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°76

Commentaires :

- *Néant.*

- **Modifications du règlement intérieur**

A la demande de M le Principal, M. Truquin présente aux membres du conseil d'administration quelques modifications du Règlement Intérieur (voir document annexe).
Les modifications présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°70

Commentaires :

- *Néant*

Arrivée de Mme Berthomier.

- **Point sur les travaux (intervention de Madame Berthomier, directrice générale adjointe du CD79)**

Les travaux ont pris du retard lié aux fouilles, aux intempéries et à la structure du terrain qui a nécessité de réinstaller des pieux convenablement et de renforcer certaines zones.
Les entreprises ont rattrapé une partie de ce retard mais cela ne pourra pas être suffisant pour une ouverture en septembre.
Le restaurant scolaire actuel restera donc en activité le temps que les contrôles soient réalisés pour valider l'ouverture du nouveau réfectoire.
Un parent pose la question de savoir comment seront alimentés les établissements qui devaient dépendre de cette cuisine centrale. Mme Berthomier précise que différentes solutions ont été étudiées mais que la solution la plus probable sera de confier à un prestataire extérieur la gestion des repas du collège de La Mothe saint Heray, des écoles primaires et maternelles également de ce secteur.

M.Pairault ajoute qu'il est important que les délais soient utilisés pour permettre un accueil optimal et en toute sécurité des élèves dans le nouveau self. Il précise aussi que les entreprises sont actives pour récupérer le retard accumulé et que le budget annexe de la cantine devra s'adapter à la nouvelle situation.
Mme Augris, ainsi que plusieurs collègues insistent sur la nécessité de créer de espaces de verdure au sein de l'établissement pour rentrer dans une démarche écologique compatible avec notre engagement E3D ainsi que pour s'adapter aux exigences climatiques actuelles. M.Truquin précise que c'est une volonté des élèves qui émerge également au sein du conseil de vie collégienne. La question du hors sol a été étudiée. Mme Berthomier ne peut s'engager mais précise qu'elle portera notre demande pour qu'elle soit étudier attentivement et qu'une proposition soit faite.
M.Riera demande une précision sur la toiture végétalisée qui devait se trouver au-dessus de l'espace cuisine du réfectoire et qui apparemment a été abandonnée.

Départ de M. Pouyadou et Mme Berthomier, le nombre de votants passe à 18 votants.

- **Charte des conseils de classe (point reporté).**

- **Règlement intérieur de la DP.**

Mme Marchandier informe des modifications du règlement de la demi-pension réalisées par la collectivité notamment sur les jours de carence de 5 jours pour être remboursé avec apport d'un certificat médical.
Ainsi que la tranche 1 qui sera automatiquement attribuée concernant certaines situations particulières comme les familles d'exilés et les familles surendettées. Les parents réagissent car cela n'est pas conforme à ce qu'ils vivent dans leur vie professionnelle en terme de délai de carence mais précise qu'il est important pour eux d'être informés.

II– Vie pédagogique et éducative.

- **Structures pédagogiques 2019/2020 et réajustement de la DGH (pour information)**

M. le Principal présente les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019 (arrêtés à la date de ce jour ; à noter que des nouvelles inscriptions sont à venir) :

2019/2020			Effectif	ALL 2	ESP 2	ITAL 2	LATIN
6 ème	135	6 B	23	9			
		6 C	23	10			
		6 D	23	9			
		6 E	22	9			
		6F	22				
		6 G	22				
Total niveau 6ème			135	37			
5 ème	101	5 B	26	9	12	5	
		5 C	25	10	10	5	
		5 D	25	8	13	4	8
		5 E	25		25		7
Total niveau 5ème			101	27	60	14	15
4 ème	123	4 B	25	12	13		
		4 C	24	11	13		8
		4 D	25	8	17		
		4 E	25	8	17		
		4 F	24		24		4
Total niveau 4ème			123	39	84		12
3 ème	112	3 B	28	15	13		
		3 C	28	15	13		6
		3 D	28		28		6
		3 E	28		28		
Total niveau 3ème			112	30	82		12

A noter les transferts des moyens vers la création d'une classe de 6ème supplémentaire (suppression d'une classe de 3ème). Les moyens alloués demeurent inchangés ainsi que le projet pédagogique ayant vocation à présider la ventilation des moyens.

Pour information :

Total	HIS GEO	FRANC	LV1 ANG	MATHS	SC PHY	SVT	TECHNO	ARTS PL	ED MUSIC	EPS	ALL 2	ESP 2	ITAL 2	ULIS	TOTAL
N6 (135 6 DIV)	18	27	24	27		12	12	6	6	24					156
N5 (105 4 DIV)	12	18	12	14	6	6	6	4	4	12	2,5	7,5			104
N4 (122 5 DIV)	15	22,5	15	17,5	7,5	7,5	7,5	5	5	15	5	7,5			130
N3 (112 4 DIV)	14	16	12	14	6	6	6	4	4	12	2,5	7,5			104
ULIS (12 1 DIV)														21	21
S/TOTAL	59	83,5	63	72,5	19,5	31,5	31,5	19	19	63	10	22,5		21	515
N6 discipline groupes supplémentaires		3		3											6
N6 discipline professeurs supplémentaires															0
N6 AP groupes supplémentaires		3		3											6
N6 AP co-animation	6														6
N5 discipline groupes supplémentaires		2									1		2,5		5,5
N5 discipline professeurs supplémentaires															
N5 AP groupes supplémentaires			2												2
N5 AP co-animation				2											2
N5 EPI groupes supplémentaires															
N5 EPI professeurs supplémentaires															
N5 EDC Latin (1 groupe)		1													1
N5 Cycle 3 diversification Lv2 : ALL2															0
N4 discipline groupes supplémentaires												2,5			2,5
N4 discipline professeurs supplémentaires															
N4 AP groupes supplémentaires			2,5												2,5
N4 AP co-animation	2,5			2,5											5
N4 EPI groupes supplémentaires															
N4 EPI professeurs supplémentaires															
N4 EDC Latin (1 groupe)		2													2
N4 Cycle 3 diversification Lv2 : ALL2															
N3 discipline groupes supplémentaires															0
N3 discipline professeurs supplémentaires															
N3 AP groupes supplémentaires			2												2
N3 AP co-animation		4		2											6
N3 EPI groupes supplémentaires															
N3 EPI professeurs supplémentaires															0
N3 EDC Latin (1 groupe)		2													2
N3 Cycle 3 diversification Lv2 : ALL2															0
Dispositif bilangue N6											4				4
UNSS										12					12
Chorale									1						1
Initiation allemand CM2															0
Non affectée mais réservée non nageur															1
Non affectée (en HSE)															3,5

	HIS GEO	FRANC	LV1 ANG	MATHS	SC PHY	SVT	TECHNO	ARTS PL	ED MUSIC	EPS	ALL 2	ESP 2	ITAL 2	ULIS	Total	+ 6 ,25 IMP (sans l'EPS, chorale)		
Total	67,5	100,5	69,5	85	19,5	31,5	31,5	19	20	75	15	25	2,5	21	587	Contrôle HP	Contrôle HSA	
Apport net	54	84	59	72	18	31	36	9	13	67	15	18	0	21	497,0	497	45,5	
Ecarts	13,5	16,5	10,5	13	1,5	0,5	4,5	10	7	8	3	7	2,5	0			4,5	
HSA	7,5	7	10,5	9	1,5	0,5	1,5		3	5					45,5			
CSR /BMP	6	9,5		4				10	4	3		7	2,5		46	46		
CSD							-6								-6	-6		
Stagiaire																		
BMP																		
																537	50	587
	DGH	587	HP utilisées		537	HSA utilisées		50										

➢ Choix des manuels scolaires.

M le Principal présente les choix des manuels scolaires faits par les enseignants :

- Le Robert - Italien Collège A1-A2 Cycle 4 - 5e/4e/3e - Strada facendo - Manuel de l'élève

Ces choix sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°72

Commentaires :

- *Néant*

IV – Vie budgétaire et financière.

➢ Répartition des crédits globalisés d'état

Mme la gestionnaire présente le montant de ces crédits globalisés d'Etat attribués à l'établissement. Cette subvention regroupe les crédits de fonctionnement pédagogique dont l'objet est de couvrir les dépenses obligatoires suivantes :

- ⇨ manuels scolaires,
- ⇨ droits de reprographie,
- ⇨ carnets de correspondance.

M. le Principal propose la répartition suivante :

Compte	Objet	proposition 2019
AP/13MS	manuels scolaires	22287,65
AP/13REP	reprographie	914,10
AP/13COR	carnet correspondance	1085,90
		2000,00

M le Principal présente également l'évolution de ces crédits sur les 5 dernières années.

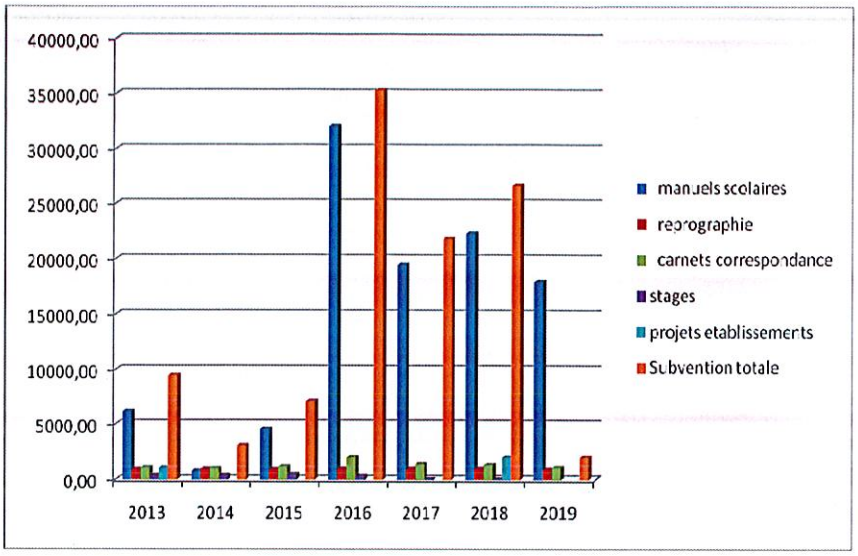

Cette répartition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°77

Commentaires :

- *Mme Brunet demande si l'achat de cahiers de brevet peut passer dans les crédits affectés à l'acquisition de manuels. Mme Marchandier va se renseigner pour voir si cela est possible car cela est très réglementé.*

- **Acceptation d'un don de la FCPE et répartition.**

Madame la gestionnaire présente un don de la FCPE d'un montant de 2400 euros ainsi qu'une proposition d'affectation de ce don selon le format suivant :

DESTINATIONS	MONTANT
NAVARRE	500
SANTANDER	500
LUNEBURG	270
SEJOUR SKI	900
BOYARVILLE	600
TOTAL	**2 400**

Les membres du CA acceptent ce don et approuvent la proposition d'affectation présentée.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°79

Commentaires :

- *Néant*

- **Acceptation de dons et répartition pour le voyage de Boyardville.**

Madame la gestionnaire présente des dons d'un montant de 1502 euros ainsi qu'une proposition d'affectation au budget prévisionnel du voyage à Boyardville selon le format suivant :

Exercice 2018 / 2019								
Dépenses				Recettes				
Activités	Elève	Accompagnateur	global		Elève	Accompagnateur	Global	par élève pour info
				Participation des familles	4 720,00 €		4 720,00 €	118,00 €
HEBERGEMENT	4 264,00 €		4 264,00 €	MDC	240,00 €		240,00 €	
				PEEP	600,00 €		600,00 €	
ACTIVITE SURF	600,00 €		600,00 €	FCPE	180,00 €		180,00 €	
				A.S	482,00 €		482,00 €	
ACTIVITE CHAR A VOILE	720,00 €		720,00 €	Budget DR	340,00 €	122,00 €	462,00 €	
TRANSPORT	978,00 €	122,00 €	1 100,00 €					
Total	5 584,00 €	122,00 €	**6 684,00 €**	Total	6 562,00 €	122,00 €	**6 684,00 €**	

Les membres du CA acceptent ces dons et approuvent la proposition d'affectation présentée.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte n°81

Commentaires :

- *Néant*

➢ **Echange avec la Catalogne (budget et participation financière des familles).**

M. le Principal présente le projet et le budget prévisionnel de cet échange du 6 au 14 novembre 2019 :

Exercice 2018 (du 6 au 14 novembre 2019)								
Dépenses				Recettes				
Activités	Elève	Accompagnateur	global		Elève	Accompagnateur	Global	par élève pour info
Prestaire : Transport,visites,héberger	9 744,00 €	624,00 €	10 368,00 €	Participation des fami	9 120,00 €		9 120,00 €	190,00 €
Régie		250,00 €	250,00 €	Dons divers	576,00 €		576,00 €	
Dépenses diverses				Budget collège	298,00 €	624,00 €	922,00 €	
Total	9 744,00 €	874,00 €	**10 618,00 €**	Total	9 994,00 €	624,00 €	**10 618,00 €**	

Le budget prévisionnel étalonné sur une participation de 48 élèves et 2 accompagnateurs est arrêté à la somme de 10618 €. La participation des familles est limitée à 190 €.
M. le Principal rappelle que les familles susceptibles de rencontrer des difficultés financières seront accompagnées (sollicitation des fonds sociaux si nécessaire). M le Principal précise qu'une demande de paiement étalée (selon 3 versements) sera adressée à M l'agent comptable.
En cas de désistement de la famille, une participation financière sera retenue selon le format suivant :

- annulation à plus de huit jours de la date du départ : franchise de 60 % de la participation des familles,
- annulation à moins de huit jours de la date du départ : franchise de 80 % de la participation des familles.

Le principe de gratuité des accompagnateurs est présenté, Le coût des accompagnateurs est porté par le budget de l'établissement.
Le Conseil d'Administration approuve le projet de ce séjour et le budget prévisionnel présenté, vote une participation financière des familles d'un montant de 190 €, approuve les modalités d'annulation des familles après engagement de celles-ci, accepte le principe de gratuité des accompagnateurs, autorise M. le Principal à signer le contrat et les conventions nécessaires et autorise Monsieur l'Agent comptable à encaisser les avances.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Acte n° 75

Commentaires et débats :

- Néant

➢ **Marchés extracteurs (convention).**

Mme la Gestionnaire présente le contenu d'une convention d'adhésion à un groupement de commande de maintenance des extracteurs d'air des cuisines.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°74

Commentaires :
- *Néant*

- **Décision Budgétaire Modificative (pour information)**

Mme le gestionnaire présente la DBM suivante pour information :

- Ouverture des crédits «Découverte culturelle »

  - Pour un montant de 5388.04
  - crédit portés à l'activité 2DACO)

Demande d'autorisation pour un prélèvement sur le FDR.
Mme la Gestionnaire présente le prélèvement sur le FDR pour autorisation :

- **Prélèvement de 30 000 euros sur le fond de roulement :**

Mme le gestionnaire présente une demande d'autorisation de prélèvement d'un montant de 30 000 euros (avec l'accord de M l'agent comptable) pour faire face aux dépenses de viabilisation suivante :
- 20 000 euros pour le gaz,
- 10 000 euros pour l'électricité.

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA autorisent le chef d'établissement à effectuer un prélèvement sur le fond de roulement d'un montant de 30 000 euros.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°80

Commentaires :
- *RAS.*

V – Questions diverses

- **Renouvellement des contrats ASSEDU(S)**

M le Principal présente la demande d'autorisation de signer le renouvellement des contrats des assistants d'éducation. M.Pairault indique qu'il a fait une demande en sus des 6.25 attribué initialement comme pour cette année pour avoir un 0.25% supplémentaire de surveillance compte tenu des travaux.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à recruter et/ou à renouveler les contrats des ASSEDUS à hauteur des dotations allouées à l'établissement.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°71

Commentaires :
- Néant

- **Acceptation d'un don du Souvenir français**

Madame la gestionnaire présente d'un don d'un montant de 200 euros du souvenir français.
Les membres du CA acceptent ces dons et approuvent la proposition d'affectation présentée.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°82

Commentaires :
- *Néant*

- **Dates des stages en entreprise pour les élèves de SEGPA.**

M le Principal communique les dates de stage pour les élèves de SEGPA :

	3ème A	4ème A
Stage 1	du 18.11.2019 au 30.11.2019	[redacted]
Stage 2	du 3.02.2020 au 15.02.2020	du 3.02.2020 au 8.020.2020
Stage 3	du 11.05.2020 au16.05.2020	du 11.05.2020 au 23.05.2020
Stage 4	**du 15.06.2020 au 20.06.2020**	[redacted]

M. Deguille qui finit son mandat de parent délégué demande la parole et remercie le collège, les personnels pour leur investissement et leur travail en faveur des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée 19 h 30.

La Secrétaire de séance,

M TRUQUIN F

Le Président,

COLLEGE DE PRIVAS Le Principal SAINT-MAURENT-LES

A. PAIRAULT